

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 17

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A noter encore que l'addition de molybdène favorise la pénétration « à cœur » de la trempe et rend, dans bien des cas, superflue la double trempe des aciers cimentés.

On trouvera une étude très détaillée de ces aciers, de leurs propriétés et de leurs emplois dans la brochure publiée sous le titre « Molybdenum Commercial Steels » par la *Climax Molybdenum Company*, à New-York (Broadway, 61), propriétaire des grands gisements de molybdène du Colorado¹. H. D.

INFORMATIONS

Concours pour l'utilisation rationnelle des combustibles et des diverses autres sources d'énergie.

Ce concours, ouvert sous les auspices de la Ville de Paris et doté d'une somme de 100.000 francs pour les récompenses, vise :

Première série. Propositions susceptibles de donner des résultats immédiats.

Dépôt des propositions le 10 septembre 1920 au plus tard. Décision du jury en octobre 1920. Exposition publique en octobre-novembre 1920.

Deuxième série. Propositions dont la réalisation pratique ne peut être immédiate.

Dépôt des propositions le 31 décembre 1920 au plus tard. Décision du jury en avril 1921. Exposition publique en avril-mai 1921.

Renseignements par la Direction du matériel de la Préfecture de la Seine, à Paris.

Congrès pour l'étude de l'aménagement des cours d'eau du bassin de la Garonne.

Ce congrès, organisé par le Comité directeur de la Ligue fluviale se tiendra à Bordeaux, en 1921, sous la présidence de M. Claveille, ancien ministre des Travaux publics et aura pour rapporteur général M. Bechmann, ancien ingénieur en chef du Service des eaux de la Ville de Paris.

Concours international de camions et d'omnibus automobiles en Espagne.

A ce concours qui eut lieu du 21 au 26 juin dernier sur une piste d'une longueur de 705 km, entre Barcelone et Madrid, les constructeurs suisses de camions et d'omnibus automobiles ont obtenu de brillants résultats :

¹ La *Carbon Steel Cy.*, à Pittsburgh, s'est fait une spécialité de la fabrication des aciers au molybdène.

Camions jusqu'à 3 tonnes de charge utile (5 voitures) :

I. *Arbenz* (56 % de la consommation de benzine admissible).

Camions de plus de 3 tonnes de charge utile (11 voitures) :

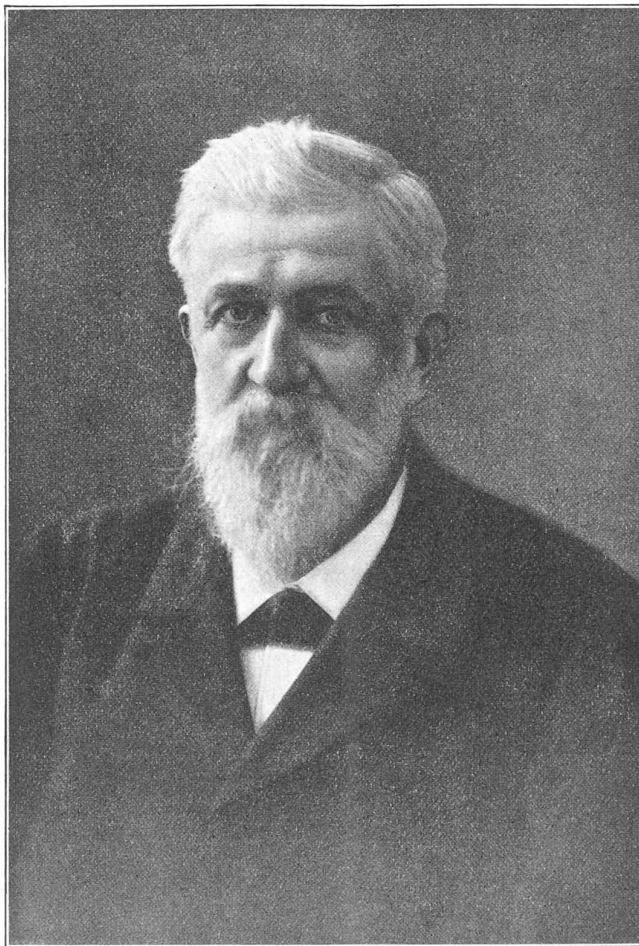
I. *Saurer* (58 % de la consommation de benzine admissible.)

II. *Saurer* (60 % de la consommation de benzine admissible).

Omnibus (5 voitures) :

I. *Arbenz* (59 %).

III. *Saurer* (79 %).



† JULES DUMUR.

Extrait des statuts de la Fondation George Montefiore.

Un prix dont le montant est constitué par les intérêts accumulés d'un capital de 150 000 francs de rente belge à 3% est décerné tous les trois ans, à la suite d'un concours international, au meilleur travail original présenté sur l'avancement scientifique et sur les progrès dans les applications techniques de l'électricité dans tous les domaines, à l'exclusion des ouvrages de vulgarisation ou de simple compilation.

Le prix porte le nom de *Fondation George Montefiore*.

Sont seuls admis au concours les travaux présentés pendant les trois années qui précèdent la réunion du jury. Ils doivent être rédigés en français ou en anglais et peuvent être imprimés ou manuscrits. Toutefois, les manuscrits doivent être dactylographiés et, dans

tous les cas, le jury peut en décider l'impression.

Le jury est formé de dix ingénieurs électriciens, dont cinq belges et cinq étrangers, sous la présidence du professeur-directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore, lequel est de droit un des délégués belges.

Sauf les exceptions stipulées par le fondateur, ceux-ci ne peuvent être choisis en dehors des porteurs du diplôme de l'Institut électrotechnique Montefiore.

Le jury peut accorder un tiers du disponible, au maximum, pour une découverte capitale, à une personne n'ayant pas pris part au concours ou à un travail qui, sans rentrer complètement dans le programme, montre une idée neuve pouvant avoir des développements importants dans le domaine de l'électricité.

Tous les travaux, qu'ils soient imprimés ou dactylographiés, sont à produire en douze exemplaires : ils doivent être adressés franco à M. le secrétaire-archiviste de la *Fondation George Montefiore*, à l'hôtel de l'Association, rue Saint-Gilles, 31, Liège (Belgique).

Les travaux, dont le jury a décidé l'impression, sont publiés au *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électri-*